

RÉALISER UN ÉTAT INITIAL SATISFAISANT

Compiler les données existantes en matière de fonctionnalités écologiques

Domaine : **Généralités**

Procédures : **toutes procédures**

Contexte

Le code de l'environnement précise qu'il faut tenir compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées dans l'application de la séquence ERc.
Les diagnostics des deux Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) Nord - Pas-de-Calais et Picardie constituent le porter à connaissance (PAC) de l'État et sont à considérer dans l'état initial. Ils identifient les continuités écologiques (composantes de la Trame Verte et Bleue) et les éléments qui les fragmentent.
Un travail de déclinaison est à réaliser pour adapter ce diagnostic à l'échelle locale : communale, inter-communale, etc.

Définitions et notions clés

- **Réservoirs de Biodiversité (RB)** : les réservoirs sont des zones riches en biodiversité ayant une surface suffisante. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur **cycle de vie** ; les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement ; ces espaces accueillent également des noyaux de populations d'espèces.

- **Corridors Biologiques (CB)** : les corridors biologiques ou corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité. Ils permettent l'**accomplissement** du cycle de vie des espèces, en garantissant les déplacements. Ces corridors peuvent être linéaires, discontinus (« en pas japonais ») ou paysagers.

Les **continuités écologiques** sont l'ensemble {RB + CB}. La politique **Trame Verte et Bleue** (TVB) est la transcription de ces continuités dans les documents nationaux, régionaux ou locaux à des fins de préservation et de remise en bon état. Deux trames et cinq sous-trames sont définies nationalement : On distingue la trame **verte**, relative aux continuités terrestres (ex : haies, bosquets, prairies) et la trame **bleue** qui concerne les cours d'eau, plans d'eau et zones humides. Ces trames se divisent en **sous-trames** : milieux **boisés**, milieux **ouverts**, milieux **humides**, **cours d'eau** et milieux **littoraux**. Voir également la page de la DREAL sur la TVB.
D'autres trames sont mises en œuvre volontairement par de plus en plus d'acteurs (de la plus fréquente à la plus expérimentale) :

- La trame « **noire** » pour les espèces sensibles aux éclairages artificiels ;
- La trame « **brune** » pour les espèces du sol ;
- La trame « **blanche** » pour les espèces sensibles au bruit.

- **Fonctionnalité** : cette notion complexe doit être appréciée à la fois au niveau des **éléments** du paysage (fournissant ressources et habitats pour les espèces) et de leur **agencement** (permettant ou non le déplacement ; voir le rapport du MNHN de 2014).

La fonctionnalité d'une continuité écologique recouvre des notions de **qualité, diversité, structure, interaction et densité** des milieux. Plus un secteur est riche et dense en milieux favorables aux continuités écologiques, plus il est dit « fonctionnel ». La notion de fonctionnalité renvoie à l'objectif de préservation des **flux** nécessaires au vivant à toutes ses échelles.

Références réglementaires :

Art. L. 110-1 du CE ; Art. L. 211-3 du CE ; Art. L. 214-17 du CE ; Art. L. 371-1 et suivants du CE - TVB, ONTVB, CRTVB et SRADDET ; Art. R. 371-19 II et III du CE ; Art. R. 371-20 et 21 du CE ; Décret 2019-1400

Fiches liées :

F001 - F010
F011 - F012

IMPACTS

MESURES
ERca

FICHES
TRANSVERSALES

Définitions et notions clés (suite)

L'accomplissement de cette fonction est fortement dépendante des exigences écologiques des espèces pour leur mobilité. Le maintien de la fonctionnalité est essentiel au maintien des espèces.

- **Fragmentation** : les éléments fragmentants englobent tout phénomène artificiel de morcellement, de coupure, de réduction de la surface ou de la fonctionnalité d'un espace. Les principales sources de fragmentation sont liées aux infrastructures de transport, à l'urbanisation, aux seuils des cours d'eau, à la pollution lumineuse, et à la banalisation des paysages (arrachage de haies, comblement de mares par exemple). La fragmentation s'analyse par sous-trame (par exemple, une rivière peut être un obstacle infranchissable pour des espèces des milieux terrestres).

Attendus des Services de l'État

- Décliner **localement** la TVB en lien avec les données relatives aux paysages (éco-paysages) et les données relatives à la faune, la flore et aux habitats, à partir des bases de données et/ou des inventaires réalisés.
- Restituer **cartographiquement** les données collectées et analysées (plus précise que la cartographie régionale).
- Identifier les zones avec leurs différents **niveaux d'enjeux** en termes de continuités et fonctionnalité.
- Localiser les éléments **fragmentants**.

Objectifs pour le porteur de projet

- Intégrer la fonctionnalité dans la prise en compte des enjeux du territoire
- Comprendre comment « vit » la biodiversité sur le territoire : reproduction, déplacements, alimentation et repos, mais aussi les interactions entre les espèces et avec leurs milieux. L'ensemble des analyses et réflexions doit permettre d'affiner l'analyse des zones à enjeux.

Modalités de réalisation

Compiler la donnée disponible en matière de continuités écologiques

Les données du PAC de l'État sur la TVB présentent les réservoirs de biodiversité et corridors à l'échelle régionale. Du fait de son échelle (1/100 000^{ème}), la cartographie des continuités représente un élément de cadrage, de **contexte régional** destiné à attirer l'attention sur les secteurs à enjeux. Un diagnostic local est nécessaire en complément.

Les données cartographiques produites dans le PAC de l'État sont importantes pour évaluer la responsabilité d'un territoire à une échelle supra-communale par rapport à la fonctionnalité des écosystèmes. Ces données sont disponibles sur le site de la DREAL.

Les listes des **cours d'eau** classés liste 1 et liste 2 au titre du L214-17-1 du CE doivent être consultées afin de vérifier que le projet n'entrave pas la continuité écologique de ceux-ci (listes données par arrêté préfectoral de bassin - Artois-Picardie et Seine-Normandie).

Certains territoires ont déjà décliné la TVB à une échelle plus fine, au travers de documents de planification ou stratégiques supra-communaux (SCOT, Charte de PNR, schéma territorial TVB, etc.). Ces documents sont à exploiter en complément de la vision régionale. Selon leur échelle d'étude, les informations pourront nécessiter une analyse plus fine, à l'échelle locale.

Premier niveau d'analyse

Cette première lecture du territoire permet de localiser les réservoirs de biodiversité et les corridors de portée supra-locale et d'apprécier leur fonctionnalité.

Compiler la donnée disponible en matière d'espèces

Les données du PAC sont à compléter par l'**analyse** des photographies aériennes et des données faune, flore et habitats.

Une fois les espèces **présentes** connues au travers de la bibliographie (voir fiche F001), il s'agit de s'intéresser à leurs modes et leurs aires de **déplacements** et aux **habitats** qu'elles utilisent à travers la connaissance de leur écologie. Il est possible de travailler à partir de guides (groupes d'espèces qui partagent une niche écologique ou présentent un fonctionnement similaire) représentatives du territoire. Ce travail donnera alors lieu à des **expertises ciblées** (voir fiche F011) visant à identifier puis hiérarchiser les continuités.

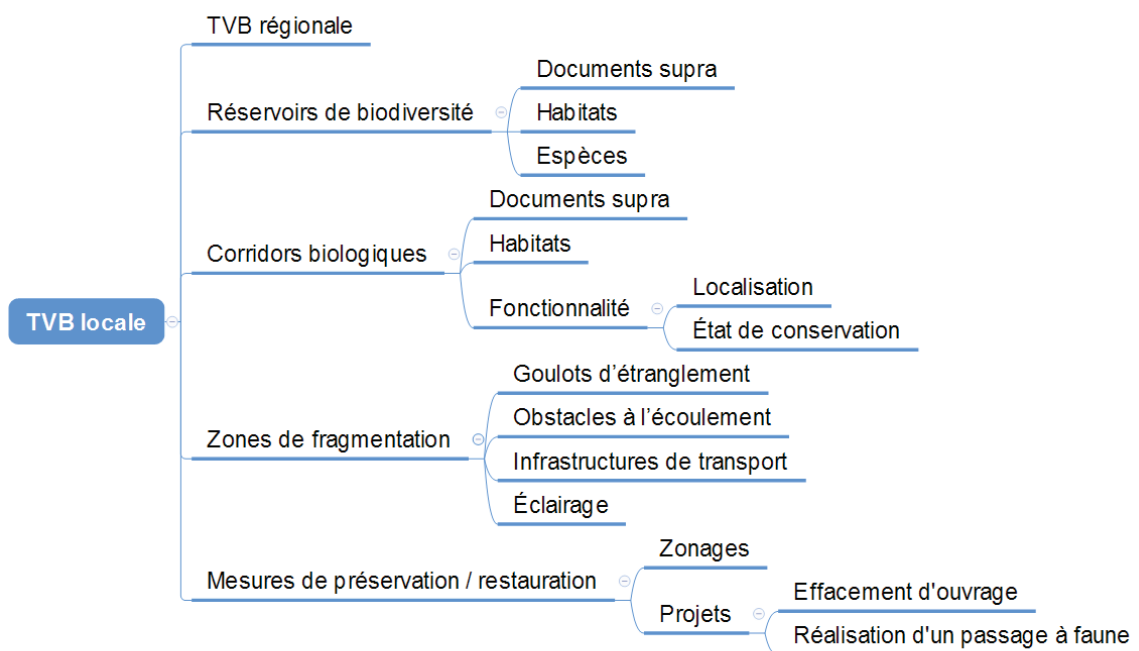


Figure 1 : exemple de données à inclure pour la réalisation d'une TVB locale

À l'échelle locale, les **données d'observations** (habitats, espèces représentatives d'un territoire, avec notions de leurs effectifs et de leur état de conservation, etc.) permettent de préciser la qualité écologique des secteurs à fort potentiel et de justifier leur intégration à la TVB locale en tant que **réservoirs de biodiversité**.

Pour les corridors **biologiques**, c'est le critère de **fonctionnalité** qu'il importe de vérifier à l'échelle locale plutôt que la taille ou le nombre de corridors. Aussi est-il important d'apprécier, par exemple, l'**état de conservation** des espaces.

De manière générale, il faut s'assurer que tous les compartiments de l'écosystème et les espèces associées s'y **maintiennent** (des chaînes trophiques longues ou le maintien d'espèces spécialistes par rapport aux espèces généralistes sont souvent des indicateurs de bon fonctionnement de l'écosystème).

Ce premier travail permet par ailleurs de mettre en évidence les endroits où les continuités risquent d'être **interrompues** (goulots d'étranglement, obstacles à l'écoulement, éléments fragmentants comme les infrastructures, etc.).

Une **représentation géographique** de ces enjeux sur la base de la bibliographie permet de dresser un premier bilan participant à l'appréciation du niveau d'enjeux du territoire.

Illustration Zoom

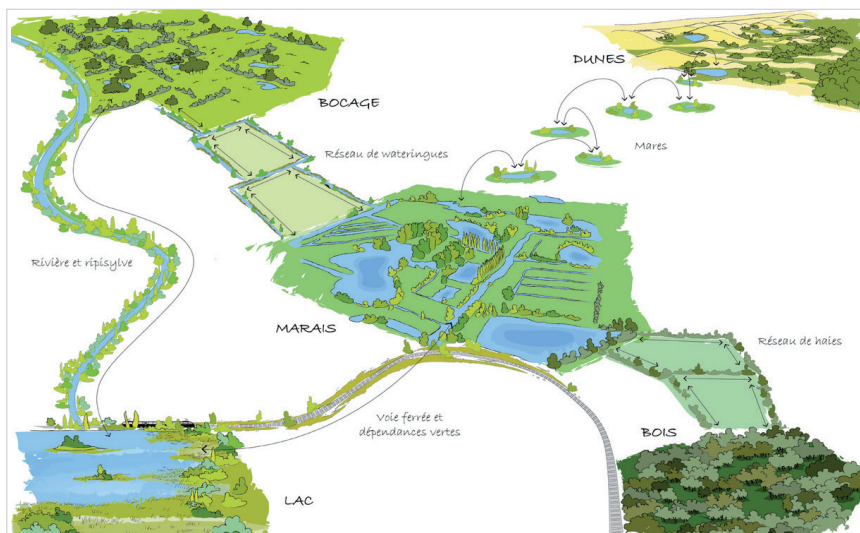


Figure 1 : Exemple de différents réservoirs de biodiversité et continuités écologiques à maintenir ou renforcer (Source : AGUR, 2015)

Points de vigilance

- Ai-je intégré les informations produites dans des documents de portée infra-régionale ?
- Ai-je appréhendé les espèces caractéristiques du territoire pour travailler sur les continuités locales ?
- Dois-je mener des expertises ciblées en complément ?

Attention pour les corridors discontinus (pas japonais, par exemple), il est nécessaire d'étudier s'ils sont empruntés par les espèces pour lesquelles ce type de continuités est adapté à leur mode de déplacement.

A noter que les « espaces à renaturer » du PAC de l'État sur le Nord - Pas-de-Calais peuvent donner des indications quant aux localisations à envisager pour la restauration de continuités.

Acteurs et ressources

Centre de ressources national Trame verte et bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/>

Un atlas cartographique des continuités écologiques des Hauts-de-France est accessible dans l'annexe 3 du SRADDET.

Des données supplémentaires sur la nature et les paysages font partie du Porter À Connaissance de l'État, et notamment les données issues des diagnostics des SRCE (accessibles via le site internet de la DREAL).

Pour aller plus loin

Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides, Onema, MNHN & Al. 2016

Sordello R., Rogeon G. & Touroult J. La fonctionnalité des continuités écologiques - Premiers éléments de compréhension. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 2014. 32 pages.

Les fiches thématiques du Cerema

